



Le président Paul Biya a instruit Ferdinand Ngoh Ngoh, secrétaire général de la présidence de la République, à prendre des mesures urgentes afin que les revendications des enseignants soient régularisées.

Entre autre, le chef de l'Etat demande de procéder au paiement à partir du mois de mars 2022, du complément salarial mensuel à verser aux enseignants (titulaires ou non du décret d'intégration) qui ne perçoivent actuellement que les 2/3 de leur salaire, de l'indemnité de non logement due aux enseignants qui n'en perçoivent pas.

Par ailleurs, Paul Biya demande aux ministres en charge de l'éducation de poursuivre le dialogue avec les syndicats des enseignants dans le but de trouver des solutions durables.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
SECRETARIAT GENERAL

N° 268 / CF / SC / PR

Ref : V/L n°89/a-9 du 07 mars 2022.

TRÈS URGENT
VERY URGENT

Objet : Instructions du CHEF DE L'ETAT
relatives revendications formulées par
les enseignants.

Faisant suite à votre correspondance citée en référence.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE a marqué Son Très Haut Accord pour la mise en œuvre urgente des mesures financières et administratives ci-après, afin de répondre aux revendications formulées par les enseignants.

Au plan financier, le CHEF DE L'ETAT instruit le Ministre des Finances :

- de procéder au paiement, à partir du mois de mars 2022, (i) du complément salarial mensuel à verser aux enseignants (titulaires ou non de décret d'intégration) qui ne perçoivent actuellement que les 2/3 de leur salaire et (ii) de l'indemnité de non logement due aux enseignants qui n'en perçoivent pas ;
- d'apurer, à compter du mois de mai 2022 et de manière progressive, en tenant compte de l'antériorité des promotions, les rappels relatifs à l'indemnité de non logement et au complément salarial dus aux enseignants ;
- de procéder au paiement échelonné, à compter du mois de juin 2022, des rappels relatifs aux avancements et reclassements des enseignants.

Au plan administratif, le PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE prescrit au Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative :

- de systématiser la constitution des dossiers d'intégration des enseignants avant la fin de leur formation par les intéressés et les institutions auxquelles ils sont affiliés ;
- de veiller, en relation avec les Universités d'Etat compétentes, au dépôt systématique dans les délégations régionales ou dans les Services Centraux du MINFOPRA, le cas échéant, des dossiers d'intégration des lauréats des ENS et ENSET ;

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC
SECRETARIAT GENERAL

Yaoundé, le 09 MAR 2022

LE MINISTRE D'ETAT, SECRETAIRE GENERAL,
THE MINISTER OF STATE, SECRETARY GENERAL

A/to

Monsieur le Secrétaire Général des Services du
Premier Ministre

YAOUNDE

- de traiter en urgence les dossiers d'intégration déjà recensés au MINFOPRA et de faire le point exhaustif sur les dossiers d'intégration des enseignants en instance au MINESEC et au MINEDUB ;
- de procéder désormais, en relation avec le MINESUP, à l'organisation des concours d'entrée dans les ENS et les ENSET, conformément à la réglementation en vigueur;
- de mettre en œuvre toutes les mesures concourant à la dématérialisation et à la simplification des procédures de traitement des dossiers d'intégration dans la Fonction Publique.

Le CHEF DE L'ETAT instruit par ailleurs le Gouvernement de poursuivre le dialogue social engagé avec les syndicats d'enseignants, à l'effet de rechercher de manière concertée, des solutions appropriées aux préoccupations visant à améliorer la situation des enseignants.

Enfin, MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE prescrit au Ministre de la Communication de tenir, le jeudi 10 mars 2022, une conférence de presse avec les Ministres concernés (MINFI, MINFOPRA, MINESEC et MINEDUB), à l'effet d'informer la communauté éducative et l'opinion nationale sur l'ensemble des mesures prises par le Gouvernement pour répondre aux revendications formulées par les enseignants.

Vous voudrez bien rendre compte de la mise en œuvre de ces Instructions, pour la Très Haute et Complète Information de MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE.-

Copies :

- ME-MINESUP ;
- MINFI ;
- MINCOM ;
- MINTSS ;
- MINEDUB ;
- MINFOPRA ;
- MINESEC.

